

V.I.E du CNES à l'ESPI (nationalité française obligatoire)

Merci de postuler via le lien suivant uniquement : <https://mon-vie-via.businessfrance.fr/offres/184097> Les candidatures envoyées directement à l'ESPI ne seront pas prises en compte.

POSTE ET MISSION

AUTRICHE (VIENNE) du 01 février 2023 au 01 février 2024 (12 mois, renouvelable une fois)

ETABLISSEMENT : CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES (CNES)

REMUNERATION MENSUELLE : 2250 € (indemnité non contractuelle fixée par décret et arrêté, dont le montant peut varier notamment en fonction de l'évolution du barème de référence, de la localisation de la mission et des cas d'abattements prévus par les textes)

[La mission est-elle pour moi ? Vérifiez que votre situation répond aux conditions d'accueil du pays.](#)

L'Entreprise :

L'Institut Européen de Politique Spatiale (ESPI) est une association de droit autrichien basé à Vienne. Il a été créé en 2003 à l'initiative de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et du gouvernement autrichien. Il compte actuellement parmi ses membres les principales agences spatiales nationales européennes, dont le CNES (France), le DLR (Allemagne) ou l'ASI (Italie), ainsi que des acteurs industriels majeurs du secteur (www.espi.or.at).

Sa mission est de proposer aux entités publiques européennes en charge de la politique spatiale des analyses circonstanciées concernant les évolutions à moyen et long terme du secteur spatial européen et mondial, ainsi que des recommandations quant à l'évolution des politiques européennes relatives à ce secteur d'activité.

Il constitue une plate-forme européenne de réflexion contribuant de manière indépendante à la recherche académique et à la formulation des stratégies publiques en matière programmatique ou organisationnelle.

Poste et missions:

Le titulaire assurera la représentation locale du CNES dans les activités de l'Institut. Sous l'autorité fonctionnelle du Directeur de l'ESPI, il contribuera aux activités de l'institut et rendra compte de ces activités au représentant du CNES au Conseil d'Administration de l'Institut.

Celles-ci incluent :

- La participation aux activités de veille sectorielle et la production de rapports d'information destinés aux professionnels et décideurs du secteur.
- La conduite de projets de recherche multidisciplinaires en collaboration étroite avec les autres chercheurs de l'institut. Ces projets, définis par l'institut et validés par ses membres, couvrent un large spectre de sujets relatifs aux enjeux politiques, stratégiques, industriels, technologiques, économiques, sociaux, et militaires du secteur spatial.

En particulier, les travaux de l'ESPI se concentrent sur les thèmes suivants :

- Climat et Green Deal : le rôle du spatial dans l'observation du changement climatique et sa

contribution aux politiques climatiques et à l'implémentation du Green Deal, le développement d'un secteur spatial plus responsable et respectueux de l'environnement, l'évolution de Copernicus, etc.

- Sécurité et Défense : le rôle du spatial dans les missions de sécurité civile et les opérations militaires, la sûreté spatiale et la durabilité dans l'espace, la cybersécurité, la météo spatiale, etc.

- Digital et commercialisation : économie et commercialisation; investissements, start-ups et entrepreneuriat dans le secteur spatial européen ; industrie et innovation, digitalisation du secteur spatial et innovations technologiques.

- Science et exploration : exploration spatiale, vol habité, exploitation des ressources célestes, les missions scientifiques, etc.

- La conduite de tels projets implique :

* Une recherche documentaire approfondie (analyse de documents, literature review, notes de synthèse, etc.)

* Le développement et la mise en œuvre de méthodologies d'analyse adaptées

* La consultation d'experts extérieurs et de parties prenantes

* La synthèse des résultats et la formulation de recommandations

* La production de rapports d'étude et leur présentation

* La contribution aux activités de l'institut en matière d'évènements, workshops, ...

Profil:

Les candidats doivent pouvoir se prévaloir d'un diplôme de l'enseignement supérieur (de niveau master ou plus) dans le domaine des relations internationales, des sciences politiques, du droit, de l'ingénierie, de la physique, ou de l'économie.

Une première expérience dans le secteur spatial, dans un think tank, ou une entreprise de consultance est un avantage.

Une connaissance du secteur spatial européen et de ses enjeux est également requise.

La langue de travail de l'ESPI est l'anglais. Une maîtrise complète, parlée et écrite, de cette langue est un prérequis indispensable. La maîtrise complète d'autres langues étrangères est un avantage.

Les candidats doivent également disposer de bonnes capacités de communication dans un contexte international.

Nationalité française obligatoire.